

Bilan moral 2022

Je terminais le Bilan moral 2021 en souhaitant que s'exprime une belle solidarité professionnelle au cours de l'année 2022, une année fructueuse ensemble. Qu'en a-t-il été ?

La fin de l'année 2021, avec la loi sur les bibliothèques a été une réussite et l'ABF a gagné en reconnaissance sur le plan national et a été confortée dans ses relations avec les tutelles.

Le contexte de l'année 2022 est d'abord celui de tous les professionnels de lecture publique : après les années dites Covid, la volonté est affirmée de retrouver les usagers des différents services et de vouloir à nouveau offrir de riches programmations culturelles.

C'est aussi le contexte de l'ABF au niveau national : lors du séminaire national du 31 janvier, tous les nouveaux présidents des groupes régionaux ont procédé à l'élection du nouveau bureau national et à la définition de l'organisation et des objectifs du mandat.

Au cours du mandat précédent, l'ABF a connu des difficultés tant au niveau de la gouvernance que financière. Aussi, avec l'aide d'un cabinet, le nouveau bureau s'est alors fixé les objectifs suivants :

- Réfléchir et débattre
- Former et informer
- Représenter et fédérer

Ont été identifiés les chantiers à mener prioritairement : l'organisation du Congrès à nouveau en présentiel, la politique éditoriale à conduire tout comme l'organisation interne avec une équipe permanente composée désormais de 3 salariés, voire 2 depuis septembre.

Le contexte du groupe Bretagne a quelques similitudes : lors du premier Conseil d'administration, les neuf nouveaux élus ont aussi défini leur organisation et leurs priorités ; le rapport d'activités, qui vient d'être présenté, a permis d'évoquer les actions réalisées et c'est bien la mobilisation de ces élus qui a permis de répondre aux besoins. C'est bien grâce aux échanges, aux relations de proximité que le centre de formation a pu migrer à Brest mais aussi que de nouveaux intervenants se sont impliqués quand d'autres ne le pouvaient plus C'est bien l'engagement qui permet d'assurer notre présence sur le terrain et de maintenir le contact avec nos partenaires, même si la disponibilité des uns et des autres est parfois malmenée.

Mais le bilan que je fais aujourd'hui n'est pas aussi positif que cela : dans l'assemblée présente, trop peu d'adhérents sont venus assister à ce rendez-vous annuel associatif. Pourquoi, alors que nous faisons en sorte de le rendre attractif en y abordant aussi une thématique professionnelle ? Je n'ai pas de réponse, sauf à penser que cela est aussi représentatif de l'érosion des adhésions en général.

Même si ce n'est pas le cas en Bretagne, puisque nous avons retrouvé un nombre d'adhérents équivalent à l'année 2019, je souhaite questionner les collègues. Pour cela, j'ai proposé au Conseil d'administration d'organiser en 2023 une enquête auprès de nos adhérents bretons, individuels et collectivités, afin d'identifier au mieux les attentes et de savoir ce que représente pour chacun cette adhésion.

J'espère que nous pourrons ensuite, ensemble, trouver les moyens d'y répondre, en agissant collectivement, pour que la suite du mandat en cours reste sereine.

Le groupe ABF Bretagne, comme l'ABF au niveau national, comme toute association, ne peut pas reposer que sur l'engagement de quelques membres ; seul un collectif dynamique, innovant, riche de renouvellement, de participations diverses et variées pourra poursuivre la représentation de la lecture publique en Bretagne.